

Termes de référence

Panel 2 : Répercussions sur la sécurité alimentaire

Contexte : (source : rapport DAI-2014)

Les petits pélagiques (sardinelles...) d'un point de vue nutritionnel, présentent des propriétés très intéressantes : sources de protéines bon marché, contiennent des protéines d'une grande digestibilité, riches en acides gras insaturés et en Oméga 3, importants pour la santé de l'adulte et pour le développement de l'enfant. La consommation de petits pélagiques est recommandée particulièrement pour les femmes attendant un enfant et les femmes allaitant. Les petits pélagiques contiennent des minéraux essentiels comme le calcium, le fer et le zinc, mais aussi le phosphore et le potassium qui en font un excellent remède contre la malnutrition. Ces propriétés ne se retrouvent pas nécessairement dans les autres poissons ou sources de protéines disponibles. Une diminution de la consommation de petits pélagiques en Afrique de l'Ouest risque d'impacter négativement le régime nutritionnel de certaines populations : de nos jours, la situation de l'Afrique de l'Ouest reste préoccupante car le nombre de personnes sous-alimentées (ou mal nourries ?) continue à augmenter.

Au Sénégal, l'augmentation sensible des exportations de sardinelles congelées et transformées dans un contexte de débarquement ayant peu progressé et d'une démographie sans cesse croissante (2,6%), pourrait indiquer une baisse de la disponibilité en sardinelles au Sénégal. Les données suivantes sont des estimations à ne considérer que comme des ordres de grandeur : en 2010, 210 000 tonnes de sardinelles sont débarquées, 103 000 exportées en congelé et en transformé d'où un reliquat de 107 000 t à consommer ; en 2013, on a respectivement 250 000 t pour 180 000 et 70 000, signe d'un déficit alimentaire en 4 ans. Actuellement, les débarquements n'ayant pas augmenté et l'export de sardinelle congelée vers les pays africains ayant doublé, le déficit est plus important. Si à l'export s'ajoute la part destinée à la farine, ceci ne fait qu'accroître le déficit.

Au Sénégal, la transformation en farines des petits pélagiques était à des niveaux contenus (ou mal connus !!) avec des quantités transformées limitées aux déchets des usines de transformation ou aux débarquements qui n'ont pas trouvé d'autres débouchés : la situation a changé actuellement : des armements sont « en contrat » avec des usines de farine. En Mauritanie, la situation est différente avec le développement important d'une industrie de la farine tournée vers l'export qui transforme des petits pélagiques capturés spécifiquement par des navires affrétés pour satisfaire ses besoins en approvisionnement (300 000 t en 2013). Avec la multiplication des usines de farine de poisson en Afrique de l'ouest (29 en Mauritanie, 10 au Sénégal...) et l'installation progressive d'unités à capitaux étrangers, celle-ci pourrait devenir un concurrent potentiel des marchés de consommation car les usines actuelles transforment, non des déchets mais du poisson frais pêché par des pirogues et bateaux armés à cet effet. Autoriser l'utilisation de poisson consommable pour fabriquer de la

farine destinée à l'alimentation de bétail, volaille et poisson est une porte ouverte à l'installation de l'insécurité alimentaire : la sardinelle constitue en Afrique de l'ouest la protéine du pauvre ; de plus, l'industrie de farine de poisson serait néfaste entre autres à l'environnement, à la santé, à la sécurité alimentaire et à l'emploi.

Objectifs :

- Connaitre le nombre d'unités de fabrication de farine de poisson dans les pays de la sous-région, les quantités produites, la destination de la farine ;
- Connaitre les circuits de distribution du poisson depuis le débarquement pour avoir une idée de la part qui est destinée à la farine et son impact sur le disponible,
- Parvenir à « déterminer » l'état de disponibilité du poisson pélagique dans la situation actuelle, puis à moyen et long termes : conséquences ?

Démarche :

- Analyser les niveaux de consommation de poisson dans les pays de la sous-région à travers les habitudes alimentaires en essayant de dégager la place occupée par les sardinelles ;
- Estimer si possible les quantités destinées à la consommation par pays : suivre l'évolution en tenant compte de la hausse progressive des quantités de sardinelles destinées à l'export et à la farine ;
- Esquisser les conséquences pour les populations côtières et celles de l'intérieur, et pour les pays demandeurs de la sous-région ;
- Dégager des tentatives de solution pour ralentir ou inverser la tendance vers l'insécurité alimentaire.

Résultats attendus :

- Dégager les tendances qui se dessinent pour la consommation de petits pélagiques ;
- Actions à mener et recommandations pour renforcer la sécurité alimentaire des communautés dont l'alimentation est en grande partie tributaire des sardinelles.